Annexe à l'arrêté préfectoral n°2006-73 modifié en date du 15 février 2006 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels ou technologiques majeurs.
Représentation simplifiée du plan de zonage du PPR"Inondation" approuvé le 10 avril 2012.
Document de référence consultable en mairie pour plus de précision.

PRÉFET DE L'AIN

Crottet

Plan de Zonage du PPR

Risque Inondation
Inondations de la saône, de la Veyle et de ses affluents

Cote de référence sur la Saône en m NGF

Point kilometrique PK80
Cote de référence 175.96mNGF
Cote crue centennale modélisée *175.15mNGF*

PK79
175.94mNGF
175.15mNGF

PK78
175.87mNGF
175.05mNGF

PK77
175.83mNGF
175mNGF

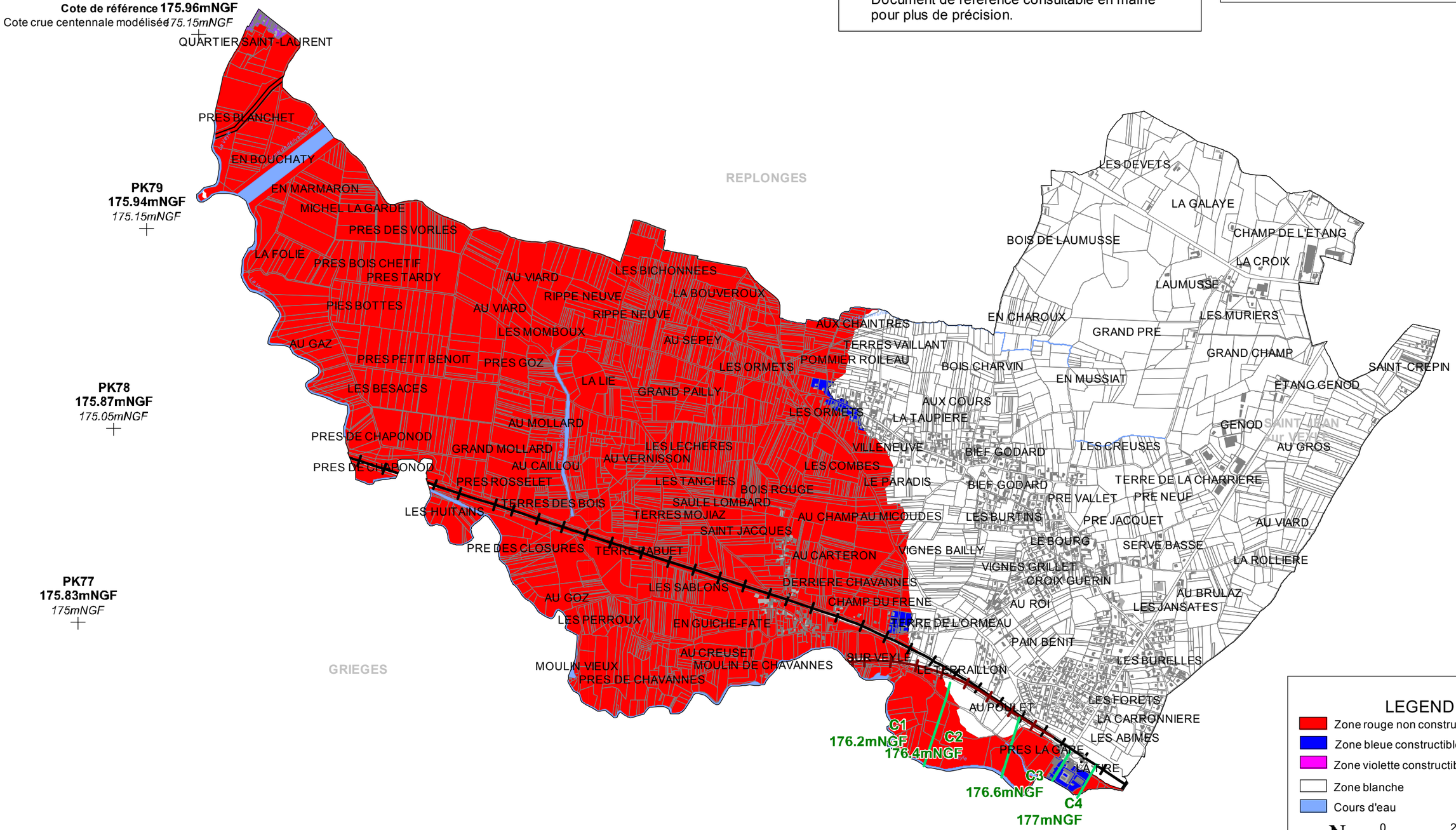

Cote de référence sur la Veyle en m NGF
entre le moulin de Turignat et la Samiane

LEGENDE

- Zone rouge non constructible
- Zone bleue constructible sous conditions
- Zone violette constructible sous conditions
- Zone blanche
- Cours d'eau

N

0 200 400
Mètres

Échelle: 1/20 000

DDT 01 - SPUR /PR - AG - avril 2012
Fonds de plan : DGFIP origine Cadastre © droits de l'Etat réservés
© DGI - BD Topo ®
© DGI - BD Carto ®
Données : - DDT01 - Unité Prévention des Risques